

Remerciements et appel à l'aide de la C.T.C.C. pour les grévistes de l'amiante

GRÈVE DE L'AMIANTE

MERCI

À TOUS LES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS, À TOUTES LES ASSOCIATIONS ET À TOUTES LES PERSONNES QUI, À DATE, ONT SI GÉNÉREUSEMENT SUPPORTÉ LA CAUSE DES MINEURS DE L'AMIANTE

A) SOIT PAR ENVOI DE VIVRES

B) SOIT PAR SOUSCRIPTION EN ARGENT.

NOUVEL APPEL

La grève de l'industrie de l'amiante a conquis l'opinion publique en sa faveur et tous les travailleurs de la province ont démontré une magnifique solidarité.

Le public interprète que le gouvernement provincial et les puissantes compagnies d'amiante restent d'accord pour lutter contre les humbles et les pauvres.

Les mineurs de l'amiante luttent pour la justice sociale et la sécurité sociale.

Tous les travailleurs de la province et leurs amis accepteront sans doute de souscrire de nouveau en faveur d'une cause juste.

UN DOLLAR (\$1.00)

À tous les travailleurs de la province , et à leurs amis, nous demandons de souscrire un dollar (\$1.00) pour supporter les mineurs d'amiante et la justice.

Adressez vos souscriptions immédiatement à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

**La Confédération des Travailleurs
Catholiques du Canada, Inc.
(C.T.C.C.)**

**19, rue Caron,
Québec, P.Q.**

ou

**1231 est, rue Demontigny,
Montréal, P.Q.**

Source : *Le Devoir*, 16 avril 1949, p. 2. Des changements de formatage ont été effectués.

© 2001 Claude Bélanger, Marianopolis College